

Madame, Monsieur,

Pour toute demande d'inscription, merci de télécharger le dossier d'inscription et de nous le rapporter soigneusement rempli le plus rapidement possible avec les pièces demandées dont vous trouverez la liste ci-dessous.

ATTENTION, tout dossier incomplet ne sera pas pris en compte.

Suite au dépôt du dossier et s'il est complet, un RV vous sera donné.

Il faudra venir accompagnés de votre enfant.

Nous vous remercions de la confiance que vous nous témoignez en souhaitant inscrire votre enfant à Saint Vincent de Paul.

Nos Portes Ouvertes auront lieu le mercredi 3 avril 2024 de 16h à 19h.

LISTE DES PIÈCES À FOURNIR

- Fiche de renseignements administratifs avec photo d'identité récente, fiche médicale et autorisations dûment complétées et signées (recto, verso).
- Livret de famille et photocopie des pages parents et enfants.
- Carnet de santé de l'enfant et photocopie des vaccinations.
- Pour les familles dont les parents sont séparés et non déchus de leurs droits parentaux :
 - ✓ un courrier est demandé aux deux parents de l'enfant approuvant l'inscription dans l'école,
 - ✓ joindre une photocopie de l'extrait de jugement indiquant le nom du parent responsable de l'enfant. Sauf cas spécifié dans le jugement, la responsabilité est conjointe aux deux parents. L'adresse du second responsable légal devra nous être communiquée lors de l'inscription.
- Les livrets scolaires des années précédentes.
- 1 chèque à l'ordre de Saint Vincent de Paul de **300 €** dont 26 € de cotisation APEL facultative.

Vous pouvez également régler en espèces.

- Bon de commande vêtements personnalisés et son règlement (chèque à l'ordre de Mme GARETTO).
- Si vous optez pour un prélèvement (frais de restauration, garderie/étude et solde de contribution familiale), merci d'apporter également **un RIB**.
- Une adresse mail valide (courriers, factures, livret scolaire vous seront adressés **UNIQUEMENT PAR MAIL**, au responsable nommé RESPONSABLE 1 sur la fiche individuelle).
- Un certificat de radiation de l'école précédente sera exigible fin juin 2024.

Dans l'attente de vous rencontrer, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Madame Watier
Chef d'Établissement 1^{er} degré



**Photo
de l'élève
à coller**

FICHE INDIVIDUELLE DE L'ÉLÈVE

Classe :

ELEVE	
Nom	
Prénom	
Date de naissance	
Lieu de naissance	
Nationalité	
Adresse:	
Date de baptême	
Dernier Etablissement scolaire fréquenté (Nom, adresse et classe)	

PARENTS OU RESPONSABLES LEGAUX	
Nom du Responsable 1	
Prénom	
Adresse si différente de l'élève	
Téléphone fixe	
Téléphone mobile	
Adresse e-mail (MAJUSCULES)	
Profession	
Lieu de travail	
Téléphone du travail	

Nom du responsable 2	
Prénom	
Adresse si différente de l'élève	
Téléphone fixe	
Téléphone mobile	
Adresse e-mail (MAJUSCULES)	
Profession	
Lieu de travail	
Téléphone du travail	

Situation familiale	Marié	Pacsé	Union Libre	Séparé	Divorcé	Célibataire	Veuf	Remarié
----------------------------	-------	-------	-------------	--------	---------	-------------	------	---------

Si parents séparés (joindre la photocopie du jugement)	GARDE CLASSIQUE		GARDE ALTERNEE (1 semaine sur 2)
	Enfant vit chez la maman (1 week-end sur 2 chez papa)	Enfant vit chez le papa (1 week-end sur 2 chez maman)	
	AUTRE (à préciser) :		

(Entourer les cases souhaitées)

Nombre d'enfant(s) à charge : Nombre d'enfant(s) scolarisé(s) à l'école :

LISTE DES PERSONNES A PREVENIR EN CAS D'ACCIDENT (si les parents ne sont pas joignables)	
Nom des personnes	Numéro de téléphone

LISTE DES PERSONNES AUTORISEES A VENIR CHERCHER L'ENFANT (HORS PARENTS)	

(Entourer les cases souhaitées)

Mon enfant déjeunera au restaurant scolaire	OUI	NON
Jours souhaités	Lundi Mardi	Jeudi Vendredi

Mon enfant restera à la garderie ou à l'étude surveillée	OUI	NON
Je choisis	FORFAIT ANNUEL	OCCASIONNEL

Mon enfant du CP au CM2 restera à l'étude dirigée	OUI	NON
Je choisis	FORFAIT 4 jours	FORFAIT 2 jours

Je choisis de régler le solde des frais annuels, l'étude/garderie et la restauration :

- Par prélèvement (*joindre un RIB*)
- Par chèques
- En espèces

Pour tout paiement en espèces et pour toute réclamation, je dois conserver le reçu délivré par l'accueil.

RESPONSABLE PAYEUR (à compléter si le responsable payeur est différent du responsable légal)	
NOM :	Adresse du logement :
Prénom :
Lien de parenté :	Code postal : Ville :
Profession :	Téléphone :
Lieu de travail :	Mobile :
Tel travail :	

CONTRAT DE SCOLARITE ET ENGAGEMENT FINANCIER

Je soussigné(e) Monsieur, Madame
mère, père, représentant légal de l'enfant

- Déclare avoir pris connaissance du Règlement Intérieur et m'engage à le respecter scrupuleusement (en cas de non respect, le contrat d'éducation entre la famille et l'école peut être rompu par l'Etablissement).
- M'engage à respecter les modalités de paiement suivantes :
A l'inscription : la famille devra régler :
 - ✓ une avance sur les frais annuels de 300 € (dont 26 € de cotisation APEL facultative) ou 274 € si vous ne voulez pas adhérer à l'APEL,
 - ✓ les vêtements personnalisés (chèque à l'ordre de Mme GARETTO),
- J'ai bien noté que :
 - L'inscription ne sera effective qu'après remise de ces règlements qui ne me seront pas remboursés en cas de désistement de ma part.
 - Une facture annuelle me sera adressée à la rentrée scolaire 2024 **UNIQUEMENT PAR MAIL** avec un échéancier sur 7 périodes.
 - Tout trimestre commencé est dû intégralement quelle que soit la cause de l'absence de mon enfant même en cas de renvoi pour non-respect du règlement intérieur de l'établissement.
 - **Le non-paiement des échéances (contribution des familles, restauration, garderie ou étude) entrainera l'exclusion définitive de l'élève à ces services.**
 - Si je choisis **le forfait annuel** pour l'étude ou la garderie, le montant total sera dû même en cas de désistement.
 - Pour tout prélèvement rejeté ou chèque impayé, il sera facturé des frais bancaires.

Pour les familles dont les parents sont séparés et non déchus de leurs droits parentaux, un courrier est demandé aux deux parents de l'enfant approuvant l'inscription dans l'école.

Tous les ans, au mois de novembre, chaque parent est invité à réinscrire son enfant.
Cette formalité administrative permet d'avoir une bonne maîtrise des effectifs.

❖ **Par l'inscription de l'élève, les parents ou le responsable légal autorisent :**

- leur enfant à participer à toutes les sorties organisées par l'école Saint Vincent de Paul et à utiliser les moyens de transport prévus par l'Etablissement,
- l'Etablissement et l'APEL à prendre des vues (photo et vidéo) de leur enfant ainsi qu'à utiliser les photographies, films et œuvres originales réalisées dans le cadre scolaire par les élèves. Celles-ci seront destinées à la photo de classe, la presse, la plaquette de l'école, une exposition au sein de l'Etablissement, la présentation des pratiques professionnelles des enseignants, des concours, la présentation d'activités sur le site Internet de l'Etablissement ainsi que sur notre compte Facebook.
Leur utilisation ne pourra faire l'objet d'aucune rétribution. Les supports des images restent la propriété exclusive de l'Etablissement scolaire Saint Vincent de Paul.

❖ **Nous avons pris connaissance des documents suivants** (à consulter sur le site internet de l'établissement) : le projet éducatif, le projet d'établissement, le règlement intérieur, le texte « Charte éducative de confiance » ainsi que l'information concernant le RGPD.

Fait à Nice, le

Signature des représentants légaux (précédée de la mention « lu et approuvé »)

Le père

La mère

autres

FICHE D'URGENCE A L'INTENTION DES PARENTS

Année scolaire :

Nom et Prénom de l'élève :

Classe :Date de naissance :

Nom et adresse des parents ou du représentant légal :

En cas d'accident, l'établissement s'efforce de prévenir la famille par les moyens les plus rapides.

1. N° tel du domicile :
2. N° portable père :
3. N° portable mère :
4. Nom et N° tel d'une personne susceptible de vous prévenir rapidement :
.....

En cas d'urgence, un élève accidenté ou malade est orienté et transporté par les services de secours d'urgence vers l'hôpital le mieux adapté. La famille est immédiatement avertie par nos soins. Un élève mineur ne peut sortir de l'hôpital qu'accompagné de sa famille.

Groupe sanguin (si vous le connaissez) :

Maladies contractées :

Régime alimentaire (végétarien ou autres) :
.....

Traitement médical particulier (allergies, et autres...) :

Date du dernier rappel de vaccin antitétanique :

(Pour être efficace, cette vaccination nécessite un rappel tous les 5 ans)

Observations particulières que vous jugez utiles de porter à la connaissance de l'établissement :
(précautions particulières à prendre ...)
.....

Nom, adresse et téléphone du médecin traitant :

Si votre enfant est suivi par un organisme tel que le SESSAD, le CMP ou par un professionnel de la santé tel qu'orthophoniste, psychologue ... (Nom, spécialité, téléphone) :
.....

Document non confidentiel à remplir par les familles à chaque début d'année scolaire (modèle national DGESCO)

Si vous souhaitez transmettre des informations confidentielles, vous pouvez le faire sous enveloppe fermée à l'intention du médecin ou de l'infirmière de l'établissement.

Merci de nous faire parvenir une copie des vaccinations.

Les données de santé figurant sur le présent document sont recueillies par l'établissement afin, notamment, de répondre aux demandes de services médicaux d'urgence. Elles sont susceptibles d'être transmises : au service médical de l'établissement, aux services médicaux d'urgence, en tant que besoin aux membres de l'équipe éducative de l'établissement directement concernés, et dans le cadre des projets d'accompagnement spécifique (PAI, PPS, ...) aux partenaires mentionnés dans ces projets (MDPH, praticiens médicaux et paramédicaux, ...)

Vous consentez expressément à ce que l'établissement traite ces informations dans le cadre de la scolarisation de l'élève au sein de l'établissement dans les modalités définies au PAI ou au titre du PPS dont il bénéficie. Pour ces données vous disposez du droit de retirer votre consentement à leur collecte et à leur traitement.

Date et signature du père et de la mère ou du tuteur légal :

SPECIAL TAILLE 3/4 ans

PREMIERE COMMANDE

VETEMENTS PERSONNALISES SAINT VINCENT DE PAUL

Contact : uniformes.svp@aol.com

Date :

Nom et prénom :

Nom et prénom de l'élève :

Classe :

Téléphone :

Email :

PACK DE RENTREE OBLIGATOIRE SPECIAL TAILLE 3/4 ans

Polo manches courtes	2	32 €	
Polo manches longues	2	32 €	
Sweat shirt	2	32 €	
Polaire gilet zippé	1	26 €	
NOMBRE DE PIECES	7	122 €	
REGLEMENT	par chèque (à l'ordre de Laetitia Garetto) <input type="checkbox"/> ou en espèces <input type="checkbox"/>		
Signature des parents :			

SI VOUS VOULEZ DES PIECES SUPPLEMENTAIRES

	Polo manches courtes 35 % coton 65 % polyester	Polo manches longues 35 % coton 65 % polyester	Sweat-shirt 80 % coton 20 % polyester	Polaire gilet zippé 100 % polyester		Gilet fille 82 % coton 18 % polyamide	Jupe plissée fille	Tunique fille 100 % coton	Tunique garçon 100 % coton
TARIF	16 €	16 €	16 €	26 €		23 €	12 €	24 €	24 €
Quantité									
Sous-total									
TOTAL									

Merci d'indiquer la quantité souhaitée dans la case correspondante.

TOTAL GENERAL :

REGLEMENT

par chèque (à l'ordre de Laetitia Garetto)
ou en espèces

Commande reçue le

Signature des parents :

PREMIERE COMMANDE
VETEMENTS PERSONNALISES SAINT VINCENT DE PAUL

Contact : uniformes.svp@aol.com

Date :

Nom et prénom :

Nom et prénom de l'élève :

Classe :

Téléphone :

Email :

PACK DE RENTREE OBLIGATOIRE			
Polo manches courtes	2	32 €	<input type="checkbox"/> 5/6 ans <input type="checkbox"/> 7/8 ans <input type="checkbox"/> 9/11 ans <input type="checkbox"/> 12/13 ans
Polo manches longues	2	32 €	
Sweat shirt	1	16 €	
Sweat shirt zippé	1	26 €	
Polaire gilet zippé	1	26 €	
NOMBRE DE PIECES	7	132 €	
REGLEMENT	par chèque (à l'ordre de Laetitia Garetto) <input type="checkbox"/> ou en espèces <input type="checkbox"/>		
Signature des parents :			

SI VOUS VOULEZ DES PIECES SUPPLEMENTAIRES										
	Polo manches courtes <small>35 % coton 65 % polyester</small>	Polo manches longues <small>35 % coton 65 % polyester</small>	Sweat- shirt <small>80 % coton 20 % polyester</small>	Sweat- shirt zippé <small>80 % coton 20 % polyester</small>	Polaire gilet zippé <small>100 % polyester</small>		Gilet fille <small>82 % coton 18 % polyamide</small>	Jupe plissée fille	Tunique fille <small>100 % coton</small>	Tunique garçon <small>100 % coton</small>
TARIF	16 €	16 €	16 €	26 €	26 €		23 €	12 €	24 €	24 €
5/6 ans						5/6 ans				
7/8 ans						7/8 ans				
9/11 ans						9/10 ans				
12/13 ans						11/12 ans				
Sous-total										
TOTAL										

Merci d'indiquer la quantité souhaitée dans la case correspondante.

TOTAL GENERAL :	
REGLEMENT	par chèque (à l'ordre de Laetitia Garetto) <input type="checkbox"/> ou en espèces <input type="checkbox"/>

Commande reçue le
Signature des parents :



LA CHARTE EDUCATIVE DE CONFIANCE



Les parents sont les premiers éducateurs de leurs enfants mais ont besoin du concours des institutions scolaires. C'est pourquoi, dans l'école catholique, une démarche éducative réussie repose sur la collaboration confiante de l'équipe éducative, des familles et des élèves afin que l'école soit, pour les enfants et les jeunes, un lieu de plein épanouissement. Cela requiert des attitudes communes à l'ensemble des acteurs, la création pour l'établissement des conditions nécessaires à cette collaboration et la reconnaissance des responsabilités respectives, pour permettre aux parents et aux élèves de ne pas être des usagers passifs, mais des acteurs engagés.

DES ATTITUDES COMMUNES

- Reconnaissance et respect par tous des compétences respectives de chacun.
- Désir d'écoute et de dialogue.
- Refus des a priori et des jugements de valeur.
- Loyauté, transparence, voire confidentialité dans les échanges.

CRÉATION PAR L'ETABLISSEMENT DES CONDITIONS NECESSAIRES A CETTE COLLABORATION

- Accueil personnalisé de chacun, dès l'entretien d'inscription.
- Identification par l'établissement de la personne référente avec laquelle famille et élève peuvent être régulièrement en lien.
- Mise en place de temps et de lieux de concertation (conseil d'établissement, réunion d'Apel...), associant l'ensemble des acteurs, pour les choix éducatifs, pédagogiques et organisationnels de l'établissement.
- Organisation de la représentation des parents dans les conseils de classe, conseils de discipline...
- Information régulière de l'ensemble de la communauté éducative sur les évolutions du système éducatif, des programmes scolaires et sur les projets et activités de l'établissement.
- Modalités de suivi et d'évaluation de chaque élève et d'accompagnement à son orientation.

UNE CORESPONSABILITE EDUCATIVE

- Collaboration pour réfléchir aux valeurs à faire vivre à l'école et en famille pour préparer enfants et jeunes à la vie sociale et citoyenne.
- Collaboration équipe éducative/parents/élèves pour le suivi du travail scolaire.
- Collaboration équipe éducative/parents/élèves pour le comportement des enfants et des jeunes : respect des règles communes et engagement dans la vie collective.

Cette relation confiante se vit dans les cadres fixés par les documents de référence que sont :

- Le projet éducatif qui fixe les orientations pour l'ensemble des acteurs de la communauté éducative.
- Le projet d'établissement qui précise à tous les modalités concrètes de sa mise en œuvre.
- Le règlement intérieur qui détermine les règles nécessaires à la vie commune.

Ces divers documents, élaborés, en communauté éducative, sous l'autorité du chef d'établissement, appellent l'adhésion de chacun. Ils sont présentés et remis lors de l'entretien d'inscription pour vérifier que le projet parental d'éducation et le projet personnel de l'élève peuvent bien s'inscrire dans les visées éducatives de l'établissement. Pour manifester cette adhésion, famille et élève apposent leur signature sur le présent document en confirmant l'inscription.

Ces signatures attestent la volonté commune à l'ensemble des acteurs – équipe éducative, parents, élèves – de participer, chacun dans son rôle propre, aux engagements éducatifs communs, pour aider chaque enfant et chaque jeune à s'épanouir et à grandir.

Le chef d'établissement

INFORMATION SUR LE TRAITEMENT DES DONNEES PERSONNELLES DE L'ELEVE ET DE SES RESPONSABLES LEGAUX

Les données qui vous sont demandées dans le formulaire d'inscription sont nécessaires aux fins d'inscription de votre enfant auprès de l'établissement :

Ecole Primaire St Vincent de Paul 17 Rue Fodéré 06300 NICE.

La responsable des traitements est Mme Christine WATIER Chef d'Etablissement.

La présente information est fournie en application du Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, et abrogeant la directive 95/46/UE (ci-après « Règlement Général sur la Protection des Données » ou « RGPD ») et de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés (ci-après « Loi Informatique et Libertés »).

Les données à caractère personnel suivantes sont collectées et traitées :

- Nom, prénom, date et lieu de naissance, nationalité, sexe de l'élève
- Nom, prénom, profession et coordonnées des parents, situation familiale
- Données de scolarité (livret scolaire, LSU, ...)
- Données nécessaires à la gestion comptable (RIB, ...)
- Données relatives à la gestion de la vie scolaire (retards, absences, sanctions...)
- Données relatives à la religion (dates de baptême, de sacrements, participation à la catéchèse) et à l'exercice de la Pastorale sont en outre collectées avec votre accord.

Ces données sont conservées pendant la durée de la scolarité de l'élève dans l'établissement et durant les 10 années qui suivent la fin de cette scolarité.

Elles font l'objet des traitements principaux nécessaires à :

- La gestion de l'inscription dans l'établissement
- La gestion administrative et comptable
- La gestion des activités scolaires et extrascolaires (listes de classes, de groupes...)
- L'utilisation d'outils de travail informatisés
- Le suivi de la scolarité, y compris lié à des scolarisations particulières (PAI, notifications MDPH, PPRE, PAP, LSU, ...)
- La gestion de la restauration et des services annexes (garderie, étude, clubs).

L'ensemble de ces traitements est nécessaire à l'exécution du contrat de scolarisation de votre enfant dans notre établissement.

Dans le cadre de la scolarisation de votre enfant dans un établissement de l'Enseignement Catholique, vos coordonnées et celles relatives à votre enfant sont également transmises aux organismes suivants de l'Enseignement Catholique ou à certaines collectivités territoriales, et pour les finalités suivantes :

- Au Secrétariat de l'Enseignement catholique dans le cadre de la gestion interne de l'Enseignement catholique et de la remontée des données qui doit être faite au Ministère de l'Education Nationale à des fins de recensement des effectifs
- A l'Association GABRIEL (Gestion Associée des bases et Réseaux d'Information de l'Enseignement Libre) tenant à jour le référentiel des données de l'Enseignement Catholique
- Les coordonnées de l'élève sont transmises à l'UGSEL, Fédération sportive, éducative de l'Enseignement Catholique, lorsque l'établissement en est adhérent, à des fins de gestion de la participation de l'élève aux activités qu'elle organise
- A l'APEL, Association des Parents d'Elèves de l'Enseignement Libre, et à Famille Education, lorsque vous êtes adhérent à cette association
- Ainsi qu'aux Directions Diocésaines et/ou services académiques de l'Enseignement Catholique à des fins statistiques et pour la gestion des établissements de leur ressort
- Aux paroisses pour tout ce qui concerne la Pastorale et la Catéchèse
- Au Maire de la commune dans laquelle réside l'élève en application de l'article L131-6 du Code de l'Education, et le cas échéant, à sa demande, à la collectivité territoriale dont relève l'établissement (commune, département ou région).

Pour en savoir plus sur la gestion de vos données personnelles et celles de votre enfant pour ces finalités ainsi que sur l'exercice de vos droits, vous pouvez consulter le site internet de l'Association Gabriel, à l'adresse http://www.ec-gabriel.fr/cgu/cgu_gabriel.htm ou demander la politique de protection des données de l'Association Gabriel en adressant un email à l'adresse de contact Gabriel, le site internet de l'UGSEL à l'adresse <http://www.ugsel.org/politique-de-protection-des-donnees> et celle de l'APEL nationale à l'adresse www.apel.fr/politique-de-traitement-des-donnees.html

Vous disposez de droits d'accès, de rectification, d'opposition et d'effacement de vos données personnelles ainsi que de limitation au traitement de ces données dans les conditions et limites prévues par le RGPD :

- En adressant un email à dpd@enseignementcatholique.fr ou un courrier à **Délégué à la Protection des Données de l'Enseignement Catholique – Secrétariat Général de l'Enseignement Catholique – 277 rue St Jacques – 75005 Paris Cedex** pour les traitements mis en œuvre par l'Association Gabriel
- En vous rapprochant selon les cas de la commune ou de la collectivité territoriale dont relève l'établissement.

Vous pouvez également adresser une réclamation à la CNIL.

NOM :

Prénom :

Comment avez-vous connu notre Etablissement ?

La journée Portes Ouvertes

Visite du site internet de l'établissement

Conseillé par une famille de parents d'élèves (préciser) :

.....

Autres (préciser) :

.....

Principaux centres d'intérêts de l'enfant en dehors de l'école :

Difficultés, compétences, intérêts particuliers au niveau scolaire :

Principales raisons de votre demande d'inscription dans notre établissement :

TARIFS ECOLE 2023-2024

Ceci est à titre informatif

(les tarifs 2024-2025 ne sont pas encore établis)

	1 ENFANT
FRAIS SCOLARITE ANNUELS (fournitures comprises)	Maternelle TPS/PS 1180 € Maternelle MS/GS 1138 € Elémentaire : 1206 €
COTISATION APEL	+ 26 €
Etude / Garderie FORFAIT ANNUEL	498 €
Etude dirigée pour les classes élémentaires	4 jours 935 € 2 jours 518 €
Etude surveillée / Garderie OCCASIONNELS	10 € par soir ou 72 € la carte de 8 présences
Restauration (déduction faite forfait Mairie 0.675 €)	Les tarifs ci-dessous seront susceptibles de modification en fonction de la hausse des tarifs d'Elior non connue à ce jour. Maternelle : Forfait annuel 3/4 jours 6.00 € le repas Forfait annuel 1/2 jours 7.00 € le repas Elémentaire : Forfait annuel 3/4 jours 6.30 € le repas Forfait annuel 1/2 jours 7.35 € le repas
Restauration Repas occasionnels	7.90 € le repas
Clubs	Entre 220 € et 240 €

ATTENTION :

Les factures et les échéanciers seront envoyés **UNIQUEMENT PAR MAIL**. Aucun duplicata ne sera délivré.

MERCI DE NOUS DONNER UNE ADRESSE MAIL VALIDE (libellée en majuscules).

Si vous réglez par chèque n'oubliez pas de mettre le nom de votre enfant au dos du chèque. Merci.